

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

### Destinataires

MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAUX CGE  
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE LE BARP

### DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE

#### Pôle santé publique et santé environnementale

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

### Unité de Gestion : COMMUNE LE BARP

Prélèvement	00196182	Commune	LE BARP
Unité de gestion	0033 COMMUNE LE BARP	Prélevé le :	jeudi 01 février 2018 à 10h20
Installation	UDI 000377 BOURG	par :	MR SUHASTE ( ARS )
Point de surveillance	P 000000083 BOURG	Type visite :	AU_LEG
Localisation exacte	LAVIGNOLLE DE SALLES ECOLE		

mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	9,5 °C		25	
Chlore libre	0,23 mg/LCl <sub>2</sub>			
Chlore total	0,23 mg/LCl <sub>2</sub>			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306  
Type de l'analyse : Code SISE de l'analyse : 00199425 Référence laboratoire : INC/00865/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
Légionella pneumophila sp (L)	<10 UFC/L			
Legionella sp	<10 UFC/L			

### CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00196182)

Legionella non détectées. Ce prélèvement a été réalisé suite à un cas de legionellose déclaré.

Signé à Bordeaux le 13 février 2018  
Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal



GISELE DEJEAN